Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 60 (1987)

Heft: 4

Artikel: Le projet Lauréat en cours de réalisation

Autor: Burgener, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PROJET LAURÉAT EN COURS DE RÉALISATION

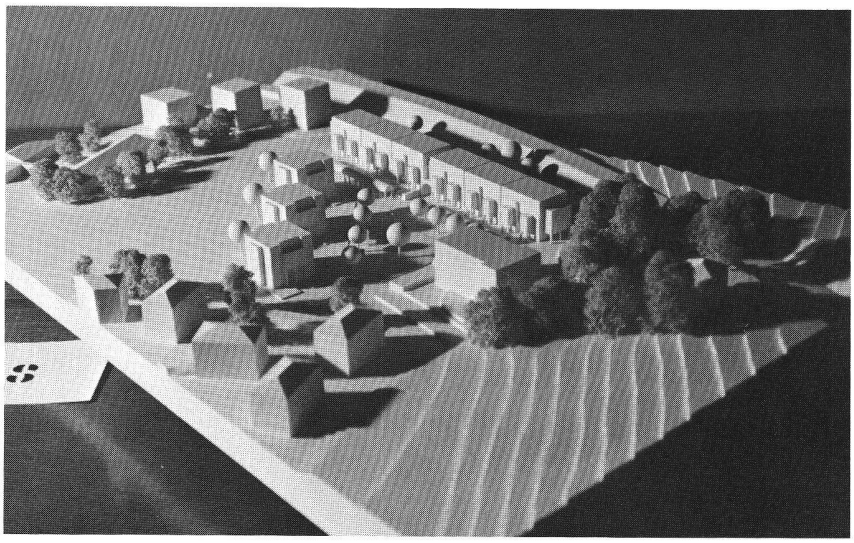

Projet de M. Hans Schaffner, architecte à Lausanne, Marc Burgener, collaborateur.

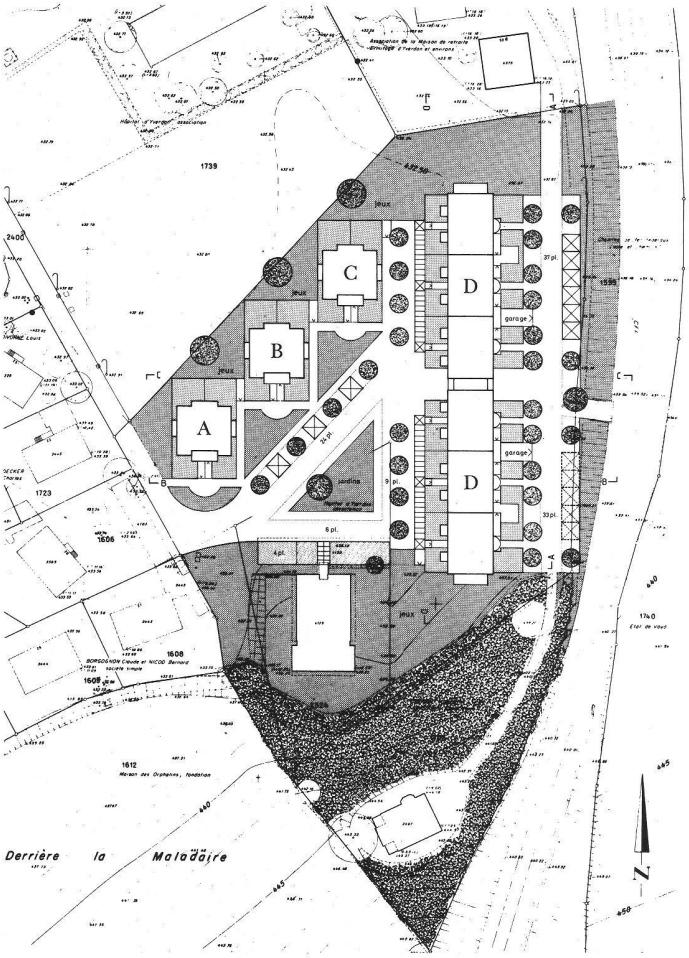

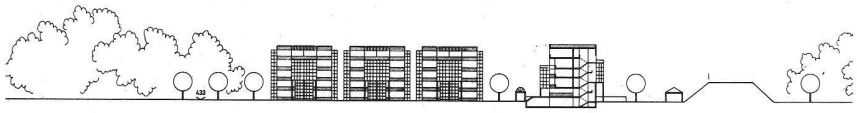

Architecture

L'élaboration du projet de logements subventionnés «En Maladaire» à Yverdon-les-Bains s'est articulée en deux points:

- l'analyse du site, contraintes et composantes;
- le logement, résultante du site.

Les contraintes et les composants du site, tels que:

- la voie CFF, source de nuisances;
- la configuration de la parcelle définissant les possibilités de la composition architecturale;
- la nature du sol: le niveau élevé de la nappe phréatique;
- l'environnement construit défini par un ensemble d'immeubles ponctuels (zone d'habitation d'ordre non contigu) et par un complexe hospitalier obsolète voué à la démolition,

ont amené l'architecte à forger une idée simple, celle de former un bâtiment «écran» contre le bruit des trains. Les trois bâtiments «cubes» se référent au tissu existant non contigu et contrastent avec l'immeuble «barre». L'ordonnance de ceux-ci le long de la limite parcellaire crée un espace central qui est celui du jeu et des rencontres.

Le projet du concours proposait la construction de l'immeuble longiligne en première étape, dans l'attente d'une redéfinition de l'affectation de l'aire de l'ancien hôpital.
La décision de la Municipalité fut de construire les trois immeubles ponctuels, se référant ainsi à la législation en vigueur, l'immeuble «écran» nécessitant d'abord la légalisation d'un plan de quartier.

Le logement type de l'immeuble «barre» prend en charge les nuisances provoquées par le bruit des trains en créant un espace tampon (cuisines, bains) entre la façade exposée et l'espace «nuit»: référence à une typologie nord-sud.
L'espace «jour» (coin à manger, salon) est traversant et se prolonge par une loggia et un jardin d'hiver: référence à une typologie est-ouest.
Le garage est prévu dans le socle de cet immeuble.

Les logements de l'immeuble «cube» se distinguent par de grandes cuisines habitables, des séjours différenciés, une toiture-terrasse.
Derrière «l'œil-de-bœuf», l'espace commun des locataires, lieu de rencontres informelles, l'usage nous le dira.
Le socle (caves, buanderies, vélos), monolithe de béton, a pour but de tenir l'habitation hors de l'eau.

L'ensemble du quartier est desservi par des rues de type résidentiel, à circulation modérée.

La construction recourt à des structures simples en briques de ciment et en béton.

Marc Burgener

Plan de quartier

LEGENDE

- PERIMETRE DU PLAN D'EXTENSION
- ALIGNEMENT DES CONSTRUCTIONS MAINTENU
- BATIMENTS EXISTANTS
- BATIMENTS A DEMOLIR
- AIRE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS
- AIRE D'IMPLANTATION DES GARAGES COLLECTIFS, ABRIS, BUANDERIES, CAVES, COMMUNS, AVEC TOITURE AMENAGEE EN TERRASSE - JARDIN
- IMMEUBLES PROJETES A TITRE INDICATIF
- 1200 M2 — SURFACE MAX. DE PLANCHER BRUTE HABITABLE
- V — NOMBRE DE NIVEAUX HABITABLES
- ROUTE DE DESSERTE ▪
- RUE A CIRCULATION MODEREE ▪
- CHEMINEMENTS PIETONS ▪
- SURFACES DE VERDURE ▪
- AIRE ARBORISEE A MAINTENIR
- ARBORISATION PROTEGEE
- ARBORISATION OBLIGATOIRE ▪
- EMPLACEMENT A TITRE INDICATIF

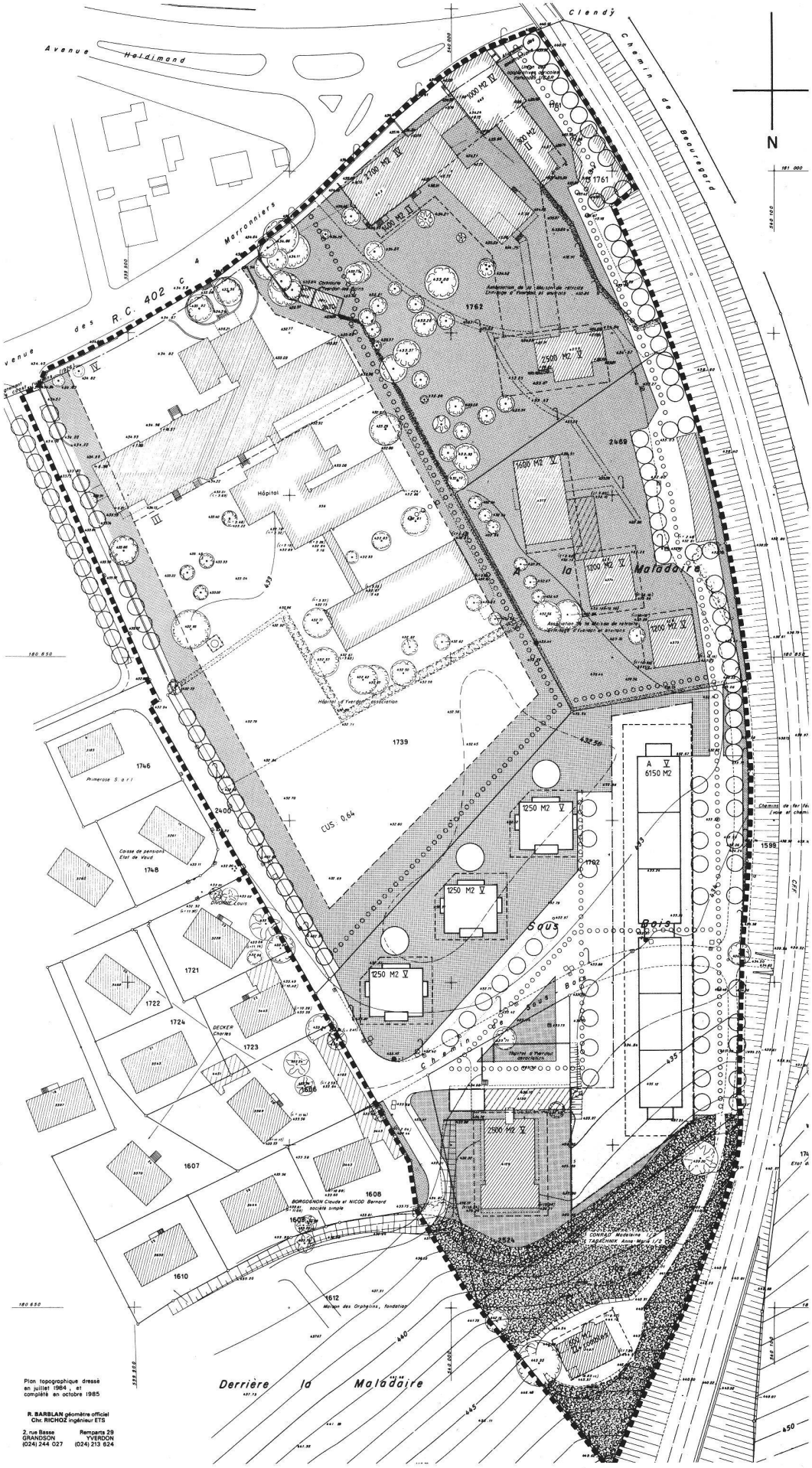

Le projet de concours

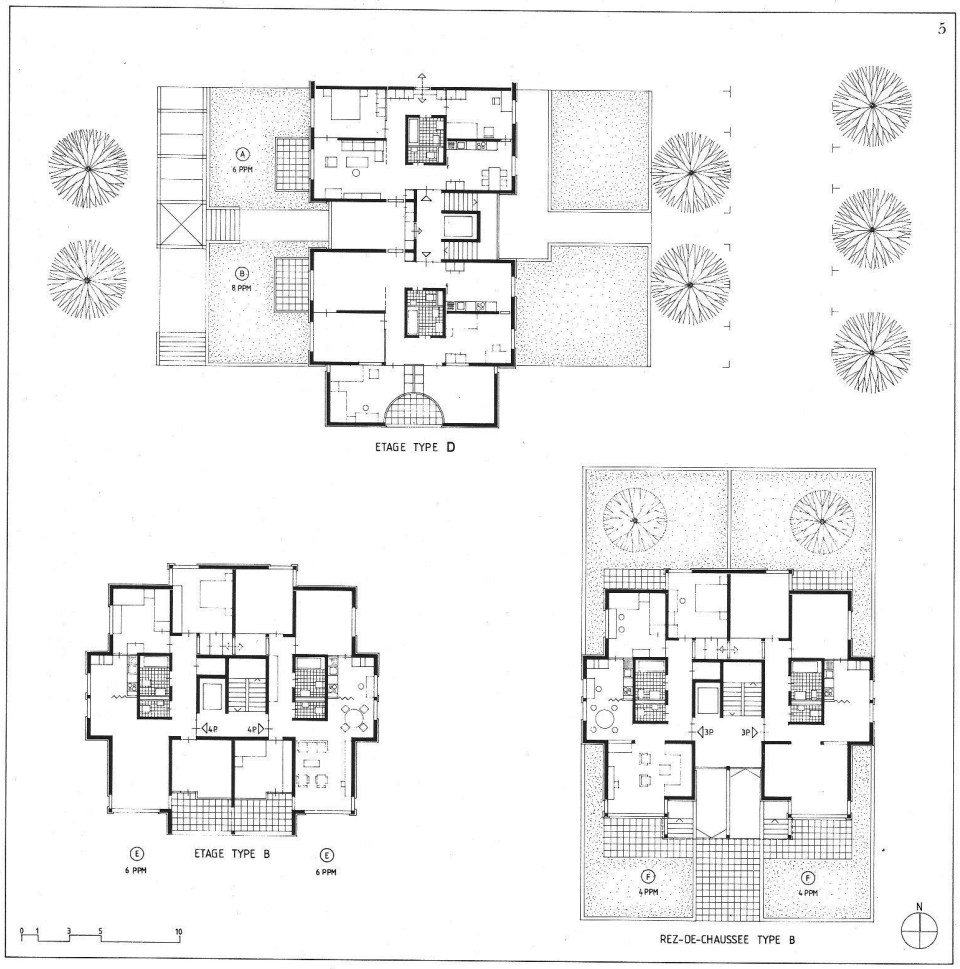

Le projet définitif

Bâtiments A, B, C

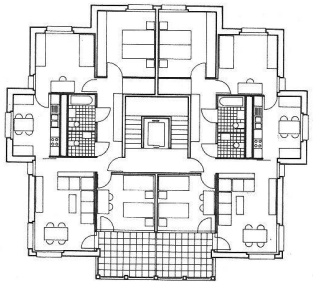

Plan type, 2e, 3e, 4e étage.

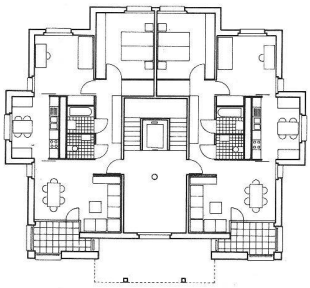

Plan type, rez-supérieur, 1er étage.

Façade sud.

Bâtiment D

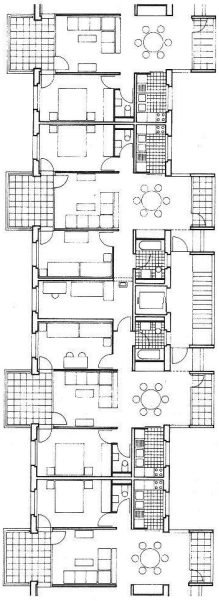

Plan type.